

# CETTE SEMAINE PÊLE-MÊLE

Dimanche 14 avril

**Culte** / 10h15

*Présidence : Matthieu Sanders*

*Prédication : Paul Bourdois*

**Repas fraternel** / 12h30

**Culte** / 18h

*Présidence : Matthieu Sanders*

*Prédication : Paul Bourdois*

Jeudi 18 avril

**Prière et étude biblique** / 19h30

Samedi 20 avril

**La Parole en binôme** / 12h30

cf. encart « Pêle-mêle »

**Parole en binôme**

Ce samedi à 14h aura lieu une rencontre de formation "La Parole en Binôme". Il s'agira d'apprendre une méthode pour étudier la Bible en 1-à-1. Cette formation, à laquelle tous sont bienvenus, sera animée par Cécile Maalouf.

Elle sera précédée d'un déjeuner pour femmes à l'église à 12h30. Les hommes ne seront toutefois pas privés d'un temps convivial, puisqu'ils pourront se retrouver à la même heure, dans un fast-food de la rue de Sèvres (à préciser) !

Pour toute question, s'adresser aux pasteurs, à Kou Yang, Cécile Maalouf, Margaret Trévisan ou Nicolette Feval.

**Carnet**

Nous avons appris avec beaucoup de joie la naissance, le mardi 2 avril, d'un petit **Amaury**. Toutes nos félicitations à ses parents, **Dorian Sève** et **Elisa Lotutala**.

**Carnet bis**

**Thomas et Severine Ndoki** se sont dit « oui » à Périgueux le **samedi 30 mars**. Félicitations aux mariés !

**Carnet ter**

Le même jour, le samedi 30 mars à Paris, **Ralph et Kim Sittie** se sont « oui ». Félicitations aux mariés !

# MISSION

**Bangladesh : discriminés au travail**

Les chrétiens au Bangladesh sont souvent victimes de discrimination sur leur lieu de travail. À tel point qu'ils sont parfois contraints soit de démissionner, soit d'observer les coutumes musulmanes pour garder leur poste. Un choix particulièrement difficile quand cet emploi est le seul moyen de subsistance de toute une famille.

**Obligée de travailler le dimanche** Supti travaillait dans une grande chaîne de fast-food. Elle souhaitait pouvoir s'absenter de son travail pendant une heure le dimanche matin pour aller au culte. Seulement voilà : au Bangladesh, le dimanche n'est pas férié ! C'est un jour ordinaire, où l'on travaille, au même titre que le lundi par exemple. Et quand Supti a fait sa demande à son supérieur, il a refusé. Il a même pris un malin plaisir à la faire travailler tous les dimanches matin, en plein rush... Ceci pour qu'elle n'ait pas du tout le temps de s'absenter. En comparaison, ses collègues musulmans n'ont aucun problème à s'absenter de leur poste pour faire leurs cinq prières par jour.

**Hijab et longue barbe obligatoires** Supti a même été obligée de porter le hijab sur son lieu de travail. Elle a refusé, et elle a démissionné, renonçant par là-même à son unique source de revenu. Mitali a fait le choix inverse, bien malgré elle : cela fait des années que cette employée de banque porte le hijab au travail, alors qu'elle n'est pas musulmane. Mais elle ne peut pas se permettre de perdre son emploi. Subol travaille lui aussi dans une banque, et il doit également s'habiller comme un musulman s'il ne veut pas se faire licencier. Ses employeurs l'obligent à porter une longue barbe, ce qui est complètement contraire à sa volonté et à ses convictions. Mais pour l'instant, il s'y résigne...

**Insulté et frappé dans son échoppe** On pourrait penser qu'être chef d'entreprise ou artisan serait une solution pour ces chrétiens discriminés. Mais il n'en est rien. Golam, par exemple, s'est converti au christianisme en 2016. Il est propriétaire de sa propre échoppe, où il vend des vêtements et des chaussures. Ce qui lui permet de subvenir aux besoins de sa famille de six personnes. Et ce, depuis 30 ans. Mais depuis sa conversion il y a huit ans, ses voisins et collègues musulmans ne cessent de le harceler. Récemment, ils sont venus l'insulter et le frapper dans son magasin, avec des menaces. Être exclu du marché signifierait pour Golam perdre sa seule source de revenus. Pour l'instant, il tient ferme, mais la tension est extrême.

**Rejoindre une ONG chrétienne ?** Alors, que reste-t-il comme solution aux chrétiens bangladais pour ne pas être persécutés au travail ? Comme Golam, Tanvir a été victime de harcèlement à partir du moment où il s'est converti au christianisme. Contrairement à Golam, il est employé. Et son patron a tout fait pour le pousser à la démission, car il ne pouvait pas le licencier sans motif valable. Tanvir a fini par craquer et démissionner. Mais aujourd'hui, il travaille pour une association chrétienne, où il est en sécurité et traité avec respect. La seule solution pour ces chrétiens harcelés au travail est-elle donc de rejoindre une entreprise chrétienne ou une ONG occidentale ?